

DPR2 Multi-polluants

Diagnostic des Parcelles à Risque de transfert

➤ Contexte

Dans le cadre de leur programme d'action, certains territoires s'engagent sur la réalisation de diagnostics individuels pour réduire les pollutions diffuses vers les eaux par les produits phytosanitaires et le phosphore.

Une méthode de diagnostic, le DPR2 Multi-polluants, conçue par la chambre d'agriculture de Bretagne (CRAB), a été scientifiquement validée et est reconnue par l'administration et les financeurs bretons. Un réseau de compétence composé d'agents agréés a été mis en place afin de répondre à la demande sur l'ensemble de la Bretagne.



➤ Objectif

Le DPR2 est un diagnostic à l'échelle de l'exploitation dont l'objectif est d'élaborer un plan des parcelles à risque de transferts et de bâtir des programmes d'aménagement et/ou de préconisations de pratiques agricoles adaptées au risque. Il s'appuie sur une stratégie qui a fait ses preuves d'emmener les différents acteurs de la qualité de l'eau en Bretagne vers une méthode commune et en s'appuyant sur des compétences entretenues grâce à une coordination régionale « tête de pont ».

➤ Modalités de réalisation

- Le diagnostic est réalisé uniquement par un agent agréé par le CRODIP. Le temps minimal à passer est fonction de la surface et de la connaissance par l'agent agréé de l'exploitation, compter 2 à 2,5 jours pour 50-75 ha.
- L'agent agréé réalise un diagnostic de l'ensemble des parcelles de l'exploitation et apporte des préconisations pour limiter le risque de transfert vers l'eau.
- Dans le mois qui suit la réalisation du diagnostic, l'agent agréé remet un rapport personnalisé avec les cartes des parcelles à risque, les préconisations, les fiches techniques sur le classement des molécules et les stratégies adaptées au risque parcellaire, les aménagements prévus.

➤ Accompagnement financier

En fonction des territoires, zonages, des aides existent pour la réalisation de ce diagnostic (jusqu'à 100% de prise en charge).

Se renseigner auprès des antennes locales : chambre d'agriculture, syndicat d'eau ou de bassins versants, distributeurs...

Conditions de recevabilité

- Siège de l'exploitation en Bretagne
- Réalisation du diagnostic par un technicien agréé par le CRODIP

En complément d'autres dispositifs financiers sont mis en place :

- Breizh bocage : pour la réalisation d'aménagements parcellaires (talus, déplacement d'entrée de champs...)
- Programme d'accompagnement pour certains investissements matériels (outils désherbage mécanique...)

➤ Précisions

- Pour réaliser un diagnostic DPR2 : contacter un agent agréé ou l'un des organismes habilités
- Attention : la méthodologie DPR2 ainsi que l'agrément des agents ne concernent à l'heure actuelle que la problématique « phytosanitaire ». A venir : problématiques « Phosphore », puis bactéries fécales et MOD.

CRODIP – Janvier 2019

10 agents			
Département 22			
NOM Prénom	Organismes conventionnés	Lieu	Tél.
BOUDOU Estelle	Capinov	GUINGAMP	06 85 03 90 81
CHARTER Annie	Chambre d'Agriculture de Bgne	ROSTRONEN	06 30 69 56 14
COURTEY Pauline	Chambre d'Agriculture de Bgne	GUINGAMP	06 30 69 10 98
JEZEQUEL Ludovic	Chambre d'Agriculture de Bgne	PLOUMAGOAR	06 33 21 02 25
LAPORTE Anne	Chambre d'Agriculture de Bgne	TADEN	06 33 07 83 14
LE NAGARD Julien	Guingamp Paimpol Armor-Argoat Agglomération – GP3A	GUINGAMP	06 87 99 51 48
MAHE Mickaël	Coopérative du Gouëssant	LAMBALLE	06 83 39 52 05
PIERRE Alexandre	Chambre d'Agriculture de Bgne	BROONS	06 07 51 59 49
POYAC Claire	Chambre d'Agriculture de Bgne	LOUDEAC	06 77 32 91 21
VAUTRAIN Julie	Chambre d'Agriculture de Bgne	ROSTRONEN	07 86 39 89 42

8 agents			
Département 29			
NOM Prénom	Organismes conventionnés	Lieu	Tél
DANTEC Sébastien	Capinov	LANDERNEAU	06 63 37 20 29
GAC Valérie	Chambre d'Agriculture de Bgne	ST SEGAL	02 98 73 19 37
GENTIEN Armel	Syndicat Mixte de l'Horn	PLOUENAN	06 66 61 84 76
GOUPILLE Cécile	Chambre d'Agriculture de Bgne	MORLAIX	06 73 66 57 20
LE GOFF Yves	Syndicat Bassin Versant de l'Elorn	DAOULAS	02 98 25 93 51
LE MOAL Jonas	Syndicat Mixte des Eaux du Bas Léon	KERNILIS	06 75 37 03 44
ROUGER Caroline	Syndicat Mixte du Haut Léon	ST THEGONNEC	02 98 79 64 89
SALAUN Maxime	Syndicat Mixte du Trégor	MORLAIX	02 98 15 15 21

16 agents			
Département 35			
NOM Prénom	Organismes conventionnés	Lieu	Tél
ALLAIN Lévana	Syndicat Intercommunal du Bassin du Chevré	Val D'IZÉ	06 20 51 55 05
BOUARD Floriane	Chambre d'Agriculture de Bgne	DOL DE BRETAGNE	06 49 34 58 48
CHATEL Alice	Syndicat Mixte du Bassin du Semnon	JANZE	09 60 50 00 84
COLLIN Erwan	FDCETA 35	THORIGNE FOUILLARD	06 38 66 90 01
FALCHIER Michel	Chambre d'Agriculture de Bgne	RENNES	06 25 97 87 09
GILLARD Camille	Syndicat du Bassin Versant de la Seiche	CHATEAUGIRON	07 87 85 90 18
GUERIN Pierre-Yves	Syndicat Mixte du Bassin Versant du Linon	LA CHAPELLE AUX FILTZMEENS	07 89 71 06 37
GUIET Sylvie	Chambre d'Agriculture de Bgne	RENNES	06 07 00 54 91
GUILLOSSOU Enora	Chambre d'Agriculture de Bgne	RENNES	06 75 78 85 23
JEGO Yannick	Syndicat Mixte du Bassin Versant du Linon	LA CHAPELLE AUX FILTZMEENS	07 89 71 06 37
LAMBERT Thierry	Chambre d'Agriculture de Bgne	RENNES	06 22 53 21 06
LANGEVIN Anaëlle	Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Vilaine Amont	VITRE	02 99 74 35 22
LEGAN Aurélie	AGRIAL	JANVENE	06 09 30 55 24
MARTINEZ Marie	Syndicat du Bassin Versant de l'Isac	ST GILDAS DES BOIS (dpt 44)	06 38 99 91 39
POTIER Dominique	TERRENA	LAVAL	06 84 53 38 97
SALAUN Marine	Chambre d'Agriculture de Bgne	LA GOUESNIERE	06 37 88 48 13

4 agents			
Département 56			
NOM Prénom	Organismes conventionnés	Lieu	Tél
BARON David	CECAB	SAINT ALLOUESTRE	06 35 13 76 18
RIBOUCHON Fabrice	CECAB	SAINT ALLOUESTRE	06 85 93 72 06
ROUSSEL Pierre-Yves	Chambre d'Agriculture de Bgne	VANNES	06 32 81 62 19
VIDAL Julien	Syndicat Mixte de Bassin Versant du Trévelo	CADEN	02 97 67 87 49

CRODIP – Janvier 2019